



Compte-rendu du conseil municipal du 16 mai 2017

Membres présents à la séance : Mme Christine GALILEI, R. SALEMBIER, S. CORGIER, JM DURDILLY, JF. LACROIX, AM. LLOMBARD, S. VIGNON, B. BOURBON, JM GARNIER, Y. MOREAU, R. MAYNARD, G. CHARPIN

Secrétaire de séance : G. CHARPIN

Absents excusés : M. DUCROS pouvoir donné à C. GALILEI

Absent : S. KASPRZYK

Rappel de l'ordre du jour

1/ Approbation des comptes rendus des 28/03/2017 des 11/04/2017.

2/ Délibération pour autorisation de dépôt d'une déclaration de travaux pour le commerce multi-activités

3/ Délibération pour attribution des marchés de travaux pour le commerce multi-activités

4/ Délibération pour autorisation de contracter un prêt bancaire pour le financement du commerce multi-activités.

5/ Délibération pour demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police pour mise aux normes passages piétons, retraçage parking et autres retraçages.

Aménagement du commerce multi-activités.

Planning élections législatives les 11 et 18 juin 2017.

Questions diverses.

1/ Approbation des comptes rendus des 28/03/2017 des 11/04/2017.

2/ Délibération pour autorisation de dépôt d'une déclaration de travaux pour le commerce multi-activités Rue de la Guille

Madame le Maire rappelle le projet de rénovation et de modernisation de l'ancien local Vival afin d'y installer un commerce multi-activités.

Elle demande l'accord du conseil municipal pour la dépose d'une déclaration préalable ainsi que l'autorisation de signer tous les documents s'y référant.

Adopté à l'unanimité

3/ Délibération pour attribution des marchés de travaux pour le commerce multi-activités

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la délibération d'adhésion au service commun « marchés publics » avec la COR le 05/07/2016. Elle expose au conseil municipal qu'un marché public en procédure adaptée a été lancé dans le cadre de la rénovation et modernisation de l'ancien local Vival afin d'y installer un commerce multi-activités. Il convient de décider de l'attribution des marchés de travaux :

Plâtrerie/peinture :

Ets Garnier/Delorme 13 891, 18 € HT

Electricité :

Fluidelec 16 548, 50 € HT

Menuiserie :

Ets Corgier/Ruivard 5 831, 50 € HT

Maçonnerie :

EGVA 3 755,54 € HT

TOTAL 40 026,72 € HT

Pour l'entreprise BBZ, cabinet d'architecte, les honoraires se montent à 8360 €.

Les travaux doivent débiter le 12 juin 2017.

Le conseil municipal prend acte de l'attribution des marchés de travaux.

Adopté à l'unanimité

4/ Délibération pour autorisation de contracter un prêt bancaire pour le financement du commerce multi-activités

Madame le Maire expose au conseil municipal que plusieurs établissements bancaires ont été consultés. La meilleure proposition validée par la commission finances est celle du Crédit Agricole Centre Est :

Montant 100 000 euros
Taux 1,06 %
Frais dossier 100 euros
Durée 120 mois
Remboursement trimestriel

BUDGET PREVISIONNEL :

TRAVAUX BATIMENT	40026.72 €
HONORAIRES	8 360 €
AGENCEMENTS	63 500 €
TOTAL HT	111886.72 €
TVA	22 377.34 €
TTC	134264.06 €
SUBVENTIONS ATTENDUES :	
REGION	20 000 €
FISAC	24 323 €

Madame le maire demande au conseil de se prononcer et de l'autoriser à contracter une demande de prêt au Crédit Agricole et à signer tous documents s'y référant.

Adopté à l'unanimité

.....

Agencement : Une estimation a été faite à 63 500 €.

4 sociétés ont été contactées : Baron avec un devis à 65882 €, Agencement Couleurs 41 418€, Shopstore 18 242 € rayonnages, Auchan rayonnages 19279 €.

Des enseignes sont prévues (totem sur la vallée, enseigne et carotte « tabac Presse »).

Les entreprises Couleurs Agencement et Shopstore présentant les meilleures propositions seront recontactées afin de réajuster leur devis pour validation au prochain conseil.

D'autres fournisseurs seront consultés pour le matériel froid.

5/ Délibération pour demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes pour mise aux normes passage piétons, retraçage parking et autres retraçages et signalisation

Madame le Maire explique au conseil que chaque année dans le cadre de la répartition des produits des amendes de police entre les communes de moins de 1000 habitants, la commune peut bénéficier d'une subvention pour les travaux relatifs à la sécurité routière. Madame le Maire va déposer une demande de subvention pour :

- mise aux normes des passages piétons, retraçage de parking et autres retraçages, pour un montant estimatif de 2 748,82 € HT.

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer et de l'autoriser à déposer la demande et à signer tous documents s'y référant.

Adopté à l'unanimité

Les travaux prévus pourraient être les suivants : nouvelle place de stationnement devant le commerce multi-activités, place handicapés à côté des toilettes publiques, traçages sur le parking de la salle des fêtes et cédez-le-passage, bande blanche devant l'accès pompiers, bandes podotactiles, panneau foot accès pompiers, panneau interdit aux chiens pour jardin public et city-stade.

Questions diverses :

*Auberge des Sapins : 2 dossiers de candidature ont déjà été reçus. Une commission pour étudier les dossiers doit être constituée: Romain Maynard et Jean-Michel Garnier en seront membres ainsi que les adjoints, Mme le Maire et la COR.

*Achats : un vidéoprojecteur et un écran vont être achetés. Différents devis seront demandés.

*L'installation d'un arrosage automatique est prévue dans certains massifs, équipé d'un pluviomètre permettant d'arrêter l'arrosage en cas de pluie pour un coût de 640 euros HT. Les fleurs seront plantées jeudi 18 mai.

*Réfection de poteaux incendie : le devis de Suez Lyonnaise des Eaux a été reçu et transmis à David Berthon. Plusieurs poteaux sont concernés (Route de St Appollinaire, la rivière, Néry, le Néanne, rue des Mésanges), le montant total est de 4709 € HT.

*Suite au sinistre, la restauration complète du vitrail sera effectuée pour un coût total de 3 285 €. (Pour rappel, l'assurance prend en charge les travaux à hauteur de 2 792 euros moins la franchise de 842 euros).

*Association 4 pattes : la convention a été signée et l'association devrait intervenir dès la semaine prochaine au hameau de la Terrasse. Les habitants seront avertis par courrier.

*Ouverture du Bar Associatif le samedi 20 mai par le Club de Foot : les présidents d'association et l'ensemble du conseil sont conviés à 10h30. Horaires d'ouverture : samedi 9h-19h, dimanche 10h-14h.

*Weekend du 29 et 30 juillet : le conseil municipal tiendra la buvette associative durant tout le weekend. Un calendrier sera affiché sur la porte de l'auberge.

Planning du bureau de vote dimanche 11 juin 2017	
Horaires :	Membres du conseil :
8h-10h30	M DUCROS – AM LLOMBARD – JF LACROIX
10h30-13h	G CHARPIN – S VIGNON – Y MOREAU
13h-15h30	JM DURDILLY – S CORGIER – C GALILEI
15h30-18h	JM GARNIER – B BOURBON – R SALEMBIER
Dépouillement	R SALEMBIER – B BOURBON – JF LACROIX – JM GARNIER – AM LLOMBARD- JM DURDILLY – C GALILEI

Planning du bureau de vote dimanche 18 juin 2017	
Horaires :	Membres du conseil :
8h-10h30	B BOURBON – R SALEMBIER – C GALILEI
10h30-13h	Y MOREAU – JF LACROIX – S CORGIER
13h-15h30	G CHARPIN – M DUCROS – C GALILEI
15h30-18h	AM LLOMBARD – JM GARNIER – S CORGIER
Dépouillement	B BOURBON – R SALEMBIER – G CHARPIN – AM LLOMBARD – S CORGIER – C GALILEI – JM GARNIER – M DUCROS

Prochain conseils municipaux :

Mardi 6 juin 2017

Mardi 4 juillet 2017



Christine GALILEI, Maire